

**Déroulement de la séance du Conseil Municipal
du lundi 23 Novembre 2020**

Monsieur le Maire : Il est 19h30, on va commencer ce conseil municipal un peu particulier, avec une nouvelle façon de se mettre. Je vais laisser la parole à Clara ELLEBOODE pour qu'elle nous fasse l'appel.

Madame Clara ELLEBOODE : Merci, Monsieur le Maire. Bonsoir à toutes et à tous.

Madame Clara ELLEBOODE procède à l'appel.

Monsieur le Maire : Merci Clara, comme vous avez pu le constater, le quorum est largement atteint, nous allons pouvoir délibérer. Vous avez reçu le compte-rendu de toutes les décisions prises depuis le dernier conseil municipal, y a-t-il des questions par rapport aux dernières décisions qui ont été prises ? Donc Adopté, je vous en remercie. Gros point à l'ordre du jour, pour vous nouveaux élus, pour votre premier mandat, en fait pour l'année 2020, vous avez travaillé pour le budget qu'avait voté vos collègues lors du mandat précédent. C'est le premier Rapport d'orientations Budgétaires que nous faisons dans ce mandat, C'est un peu lui qui va lancer les actions et les projets que nous allons mettre place dans les années à venir. C'est un moment très important de la démocratie d'une ville. C'est d'ailleurs assez dommage que nous sommes limités en termes de spectateurs par rapport à cela. Mais nous essayons lors d'un prochain Conseil Municipal de filmer un peu, ne serait-ce que pour présenter le budget primitif, au niveau de la population qui voudra regarder cela via internet. Sans plus tarder, je vais laisser parole à Monsieur Patrice MILLIOT, pour la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire au budget primitif 2021.

1) Présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires au budget primitif 2021

Monsieur Patrice MILLIOT : Merci Monsieur le Maire. Bonsoir à tous. Présentation du rapport d'orientation budgétaire.

Monsieur le Maire : Merci Patrice, il y a-t-il des remarques à faire sur cette délibération ? Comme le disait Patrice, nous avons de la chance d'être au Conseil Municipal de Loon-Plage, c'est vrai que nous avons quelques ressources, comme Patrice l'a si bien dit, nous ne sommes pas la seule ville à ressources. Nous avons tenu pendant toutes ces années à maîtriser les dépenses, pour ceux qui regardent les ratios etc...ils verraient que les coups de fonctionnement, les chapitres concernant le personnel ou les dépenses qui pouvaient être faites sont toujours restés très équilibrés, et ont même baissé à un certain moment, parce que nous avons souhaité vraiment investir et privilégié l'investissement. Pendant toute cette année. C'est vrai que la Ville de Loon-Plage a des super finances, à une capacité de désendettement très basse, un taux d'épargne brut très haut, dont beaucoup révéraient. Nous avons vraiment été très sérieux sur les finances pendant toutes ces années justement pour pouvoir continuer aujourd'hui à investir et nous avons un budget d'investissement qui est vraiment extraordinaire. Nous sommes en train de réaliser les plus gros investissements, et 2021, sera sans doute l'année où on dépensera le plus d'argent en investissement, j'ai envie de dire depuis l'origine des temps, comme je n'en suis pas sûr, je vais dire depuis que nous nous sommes élus, où là nous avons vraiment mis le paquet sur l'investissement et ce n'est pas fini voilà. Le rapport d'orientations budgétaires ne demande pas à être voté c'est une présentation, c'est le budget primitif que nous voterons la prochaine fois. Je tiens à remercier

Patrice pour cette présentation, ainsi que les services qui ont travaillé sur ce rapport d'orientations budgétaires. Parce que c'est quelques soirées et quelques journées à récolter tous les besoins des différents services et des différents élus pour mettre tout ça en place. Voilà. Le point suivant, nous allons passer maintenant en administration générale, ressources humaines et communication avec le point n°2 qui concerne la création de postes permanents, et c'est Sandrine MILLIOT qui va nous présenter ce point.

2) Création de postes permanents

Madame Sandrine MILLIOT : Merci Monsieur le Maire. Bonsoir à toutes et à tous. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Sandrine, est-ce que vous êtes d'accord pour créer ces trois postes ? Adoptée à l'unanimité. Du coup tu peux mettre de suite à jour le tableau des effectifs, merci Sandrine. Le point suivant est la mise à jour du tableau des effectifs et je redonne la parole à Madame Sandrine MILLIOT.

3) Mise à jour du tableau des effectifs

Madame Sandrine MILLIOT : Merci Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Sandrine, est-ce que vous m'autorisez à modifier le tableau ? Adoptée à l'unanimité. Le point suivant c'est l'accroissement temporaire d'activité (cdd) à Monsieur Jean-Charles MILLIOT.

4) Accroissement temporaire d'activité (cdd)

Monsieur Jean-Charles MILLIOT : Merci Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Jean-Charles, y-a-t-il des remarques à faire sur cette délibération ? Adopté à l'unanimité. Maintenant nous allons passer à l'accroissement temporaire d'activité pour les extras et c'est Madame Laurence BEAURIN, qui va intervenir.

5) Accroissement temporaire d'activité (extras)

Madame Laurence BEAURIN : Merci Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Laurence. Est-ce que vous êtes d'accord avec cette délibération ? Alors dedans, il y a marqué 900 heures du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, qu'est ce que j'espère reprendre une délibération en septembre, parce que l'on au pas eu assez des 900 heures, tellement nous aurons fait de manifestations pendant l'année 2021. Là, je ne vais pas râler sur les services s'ils me refont passer une délibération administrative. Adopté à l'unanimité. Le point n°6 est le RIFSEP des techniciens et c'est Sandrine MILLIOT qui va nous présenter cette délibération.

6) RIFSEEP Techniciens

Madame Sandrine MILLIOT : Merci Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Sandrine, vous êtes d'accord avec ça ? Adoptée à l'unanimité. Nous allons maintenant passer à la délibération n°7, c'est l'indemnité des élus, c'est moi qui vous la présente.

7) Indemnités des élus

Monsieur le Maire : Lecture de la note de synthèse. Est-ce que vous êtes d'accord avec cette délibération qui ne change rien à ce que nous avons décidé en juin dernier ? Adopté à l'unanimité. Je vous en remercie. Ensuite, nous allons passer au point suivant avec une désaffectation et déclassement de parcelles situées entre la rue Benjamin Cailliet et rue Carnot à Loon-Plage en vue de leurs cessions et je redonne la parole à Mr Jean-Charles MILLIOT.

8) Désaffectation et déclassement de parcelles situées entre la rue Benjamin Cailliet et rue Carnot à Loon-Plage en vue de leurs cessions.

Monsieur Jean-Charles MILLIOT : Merci Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Jean-Charles, des remarques à faire sur cette délibération ? Nous allons pouvoir bientôt construire quelques logements. Adoptée à l'unanimité. Le point suivant est une demande prévisionnelle d'octroi d'un fonds de concours à la Communauté Urbaine de DUNKERQUE au titre de la dotation de solidarité communautaire pour la totale gratuité du transport et des droits d'entrée des écoliers dans les équipements communautaires à vocation pédagogique pour l'année 2021 et je laisse la parole à Madame Caroline HOOGSTOEL.

9) Recrutement contrats Parcours Emplois Compétences

Madame Caroline HOOGSTOEL : Merci Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Caroline, vous êtes d'accord avec cette délibération ? adopté à l'unanimité. Et enfin la délibération n°10 qui est la création du comité municipal consultatif Sports, je laisse la parole à Monsieur Vincent JEANNEKIN.

10) Création du comité municipal consultatif Sports

Monsieur Vincent JEANNEKIN : Merci Monsieur le Maire. Lecture de la note de synthèse.

Monsieur le Maire : Merci Vincent, des remarques à faire sur cette délibération ? Adoptée à l'unanimité. Si je ne me trompe pas, cela nous fait déjà 3 comité consultatif, un à la culture, un à l'environnement et un aux sports. Ces comités consultatifs, permettent d'avoir des personnalités extérieures, il est vrai que le conseil municipal n'ayant pas d'opposition, c'est toujours bien d'entendre quelquefois des personnes qui ne sont pas au sein de ce conseil municipal. C'est déjà un premier point, et le deuxième point c'est de récolter un peu ce qui se dit ailleurs, pour essayer d'avancer un peu plus précisément. Ce conseil Municipal est déjà terminé. On est allé vite, on a

mis une demi-heure. Je vais quand même poser la traditionnelle question. Y a-t-il quelqu'un qui veut aborder un point divers ce soir ? Non ! Moi j'en ai un. Vous savez que nos commerçants traversent une période très difficile, j'ai rencontré quelques commerçants ces derniers temps. Il y a eu quelques dysfonctionnements et quelques incompréhensions, mais bon ce n'est pas grave, le principal est d'avancer. Nous faisons déjà beaucoup pour les commerçants, nous avons comme le disait Patrice, lors de sa présentation du ROB, nous avons déjà programmé 60 000 euros pour animer les commerces et essayer de travailler avec les commerçants pour l'année 2021. Nous avons injecté via les bons d'achats au CCAS : 19470 euros pour les commerçants de Loon-Plage. Mais aussi au niveau de l'Amicale du personnel, qui a doublé la valeur de ces bons cette année, pour aussi aider le commerce local et vous savez que c'est la ville qui finance l'amicale du personnel. Et nous sommes en train de travailler sur des animations de fin d'année avec la aussi une enveloppe de 15 000 euros pour aider nos commerçants en plus d'animations qui auront lieu pendant 2 jours. Ce que je vous propose moi ce soir, c'est de faire un bureau élargi demain, pour toutes les personnes intéressées par le commerce, vous pouvez tous venir. J'ai appelé Patrice dans la journée pour savoir si ont été d'accord pour travailler, essayer de trouver des idées. Parce que lors des conversations que j'ai pu avoir, c'est vrai que nous aidons les commerçants dit alimentaires, mais les commerçant qui sont fermé aujourd'hui ne bénéficie pas énormément d'aide, nous allons trouver des solutions pour palier a ce dysfonctionnement-là, pour essayer aider les commerçants qui en ont le plus besoin aujourd'hui, ceux qui sont fermés, c'est-à-dire : nos coiffeurs, nos instituts de beauté, on a un restaurant aussi qui est en mauvaise posture, et il y a sûrement des gens que j'oublie là aujourd'hui. Mais quand vous savez que HILST COURTAGE, ne travaille pratiquement plus, parce que les banques ne financent plus, donc même si elle est ouverte, il n'y a plus de client. Toutes ces choses là font qu'il y a des commerçants qui faudra bien repérer, pour voir comment on peut les aider. C'est pour cela que je vous propose une réunion demain soir ici même, et François en profitera avec sa délégation pour présenter aussi les animations de fin d'année qui vont venir compléter, ce que nous, nous allons faire au niveau du commerce. Et je crois que tu m'as dit que jeudi, on lancerait une réunion avec les commerçants. Nous allons inviter tous les commerçants, pour justement essayer d'avoir toutes les formes de commerces présentes à cette réunion. Comme disait l'autre, «on a beau être commerce de proximité 3 sourires, on est l'une des seules villes ici dans le coin à avoir ce label. Nous avons fait énormément pour les commerçants, avec des campagnes de communication depuis de nombreuses années. D'ailleurs, nous avons gagné ce troisième sourire pendant la période de confinement, on n'a pas pu le fêter. Nous n'avons pas pu vraiment communiquer dessus. L'on m'a dit que les panneaux avec les 3 sourires étaient mis. Nous avons beaucoup de travail, mais là aujourd'hui nous sommes dans une situation exceptionnelle, dans le mauvais sens, c'est-à-dire que les commerces, je sais qu'ici autour de cette table, il y en a pour qui, il y en a dans leur famille ou amis ont des commerçants et c'est très difficile et en particulier pour ceux qu'on a appelé non essentiel. Ce conseil municipal est terminé. Merci.

La séance est close.

Éric ROMMEL

Maire de LOON-PLAGE

